



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 7 avril 2023 DELIBERATION

Rapporteur : M. Jean CONTOU-CARRERE

Secrétaire de séance : Madame Marie SAYERSE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY

Était absente :

- Mme Nathalie PASTOR

6b - AFFECTATION DE RESULTATS 2022 : BUDGET DE L'EAU POTABLE

Le compte administratif 2022 fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de	60 340,35 €
- Un excédent reporté de	0,00 €
Soit un excédent d'exploitation cumulé de	60 340,35 €
- Un excédent d'investissement de	814 723,36 €
- Un déficit des restes à réaliser de	667 030,91 €
Soit un excédent global d'investissement	147 692,45 €

Conformément à la réglementation, il est proposé de reporter en recettes de la section d'exploitation au 002 l'excédent d'exploitation de 60 340,35 €.

L'excédent d'investissement de 814 723,36 € est reporté au 001.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 27 mars 2023,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2022 du Budget de l'eau potable.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 07 avril 2023.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 22.04.2023

Bernard UTHURRY

